



## Temps de Travail: les Cast Members ne sont pas dupes !

Alors que 4 syndicats (CFE-CGC, CFTC, CGT, UNSA) sur 5 n'ont pas signé l'avenant sur le temps de travail, la direction et le syndicat qui l'accompagne essaient de vous faire croire que vous allez être perdants.

La CFE CGC soutient que les salariés n'auraient pas été gagnants avec les mesures soi-disant sacrifiées par les organisations syndicales non signataires. La majorité de ces avantages étaient de simples restitutions de vos conditions d'avant-crise.

- **Cast Members opérationnels** : Toutes les remontées terrain montrent que vous ne voulez plus des horaires adaptés. Souvenez-vous que ces horaires étaient à l'origine soumis au VOLONTARIAT !
  - Vous n'arrivez plus à concilier vie privée / vie professionnelle.
  - Pour ceux qui habitent loin de Disney, difficile et onéreux de venir travailler pour de petites amplitudes horaires
  - Les horaires adaptés ont des conséquences néfastes avérées sur votre santé
  - Impossible pour la direction de garantir une stabilité de votre planification qui permettrait d'organiser sereinement votre vie familiale

La CFE-CGC a réitéré sa demande pour que l'assurance soit faite d'appliquer la plus grande amplitude horaire en début de semaine et la plus petite en fin de semaine : la direction ne peut pas s'y engager !

*Et l'on voudrait vous faire croire qu'avec ce nouvel avenant vous êtes gagnants !*

- **Team Leaders et Team Leader Expérimentés** : Voici ce que vous aviez avant la crise :
  - Un bonus (significativement plus élevé que le montant inclus dans votre salaire de base aujourd'hui)
  - 24 jours supplémentaires de congés liés à l'alternance de semaine en 31H/39H

Nous tenons à souligner que c'est grâce aux organisations syndicales que l'entreprise a reculé sur son souhait d'imposer les horaires choisis également sur la population TL / TL expérimentée

*Et l'on voudrait vous faire croire qu'avec ce nouvel avenant vous êtes gagnants !*

- **Cadres** : Voici ce que vous aviez avant la crise :
  - 211 jours de travail et la possibilité de passer TOUS vos jours excédentaires dans le CET automatiquement
  - La possibilité de vous faire monnayer vos jours excédentaires (jusqu'à 10 jours maximum)
  - La possibilité, par avenant, de vous faire payer jusqu'à 7 jours excédentaires avec une majoration de 10%

La CFE-CGC demande à ce que les cadres non bonussables (qui ne bénéficient pas du paiement des heures supplémentaires et dont la charge mentale est à son maximum depuis de longues années) soient également reconnus comme contributeurs avec l'affectation d'un bonus équivalent à un mois de salaire

La direction annonce préférer se concentrer sur les populations plus nombreuses...

*Et l'on voudrait vous faire croire qu'avec ce nouvel avenant vous êtes gagnants !*

La direction met en avant le généreux budget investi dans le plan salaire et la prime de fin d'année - mais omet d'y opposer les TRES CONFORTABLES économies financières qu'elle engrange avec ce dispositif

*Et l'on voudrait vous faire croire qu'avec ce nouvel avenant vous êtes gagnants !*



## Temps de Travail: les Cast Members ne sont pas dupes !

Le 5<sup>ème</sup> syndicat qui accompagne la direction contre vents et marées omet, quant à lui, de vous rappeler qu'il avait fermement condamné ce mode de travail en 2019.... Le mystère plane-il vraiment encore sur les raisons profondes de ce volte face ?

### En conclusion

Face à une Direction qui semble avoir décidé de diviser pour mieux régner, nous nous devons de rétablir la vérité.

Contrairement à ce qui est annoncé par une Direction d'entreprise qui n'a jamais autant communiqué que ces derniers temps, les organisations syndicales ne sont pas responsables du recul significatif que représente ce nouvel avenant au temps de travail

L'ensemble des contreparties présentées aujourd'hui par l'entreprise comme des cadeaux extraordinaires sacrifiées par les vilaines organisations syndicales sont le fruit de négociations acharnées obtenues par ces mêmes organisations syndicales face à une Direction qui ne proposait rien ou presque en début de concertation.

Ces mesures soi-disant sacrifiées pourraient tout à fait faire l'objet d'une décision d'application unilatérale de l'entreprise, sans qu'aucune caution syndicale ne soit nécessaire. Pourquoi donc ne les instaure-t-elle pas dans un élan de son extrême générosité ?

Nous continuons de l'affirmer, ces avantages alléchants sur le papier, sont bel et bien insuffisants à compenser les conséquences néfastes du jeu de Tétris incessant provoqué par ces horaires adaptés sur votre santé, et les pertes considérables encaissées par les Team Leaders depuis l'arrêt de l'alternance 31H / 39H et l'intégration du bonus dans leur salaire de base.

Quant aux mesures destinées aux cadres, elles ne sont que vide intergalactique.

Ne soyez pas dupes. La crise sanitaire et économique à Disneyland Paris est bel et bien terminée, les salariés ne doivent plus être tenus de sacrifier leur équilibre vie privée / vie professionnelle au profit d'une agilité démesurée permettant des profits toujours plus conséquents.

Chers Cast Members des opérations, Ne signez pas cet avenant sur les horaires choisis, vous ne pourrez plus revenir en arrière. Nous défendons l'intérêt collectif, il vous appartient cette fois de défendre votre intérêt personnel.